

2 novembre 1994, Québec

Conférence de presse

M. Boivin (Gilles): si tout le monde est prêt, on va commencer par une déclaration de M. Parizeau. Ensuite, on passe aux questions en français et en anglais.

M. Parizeau: Il y a quatre choses que je veux aborder cet après-midi. C'est beaucoup, mais comme c'est la première conférence de presse, comment dire, opérationnelle, que je tiens depuis quelque temps, vous ne m'en voudrez pas, j'en suis sûr. Les prochaines, je chercherai à être plus succinct. Premièrement, je veux parler d'une sorte de rapport d'activités depuis, en gros, une semaine. Les choses commencent à bouger, commencent à rouler, et je dois en faire état; deuxièmement, dire quelques mots de l'état des finances publiques. Nous avons à peu près fait le tour maintenant des livres, et il y a un certain nombre de choses, au moins en termes généraux, que je peux dire à ce sujet. Je voudrais parler de la structure de direction à la Caisse de dépôt et à Hydro-Québec. Il y a eu beaucoup de spéculations dans les journaux. Je pense que ça serait assez normal que je précise les choses. Et, troisièmement, je voudrais parler de ce qu'on est en train de voir apparaître dans certaines entreprises du secteur privé, et non pas public, cette fois-ci, à l'occasion des primes de séparation chez Domtar.

Première question, tout le monde s'est mis en place. On a commencé à bouger un peu partout, et là, clairement, la machine est en marche. Il y a pas mal de choses dans les pipelines. Vous allez voir ça aboutir, je pense, assez rapidement, mais essayons de faire l'état des choses depuis, mettons, huit jours. Certaines des questions, donc, que je vais aborder, comme vous allez le voir, représentent très, très peu d'argent, mais ont une très grande signification. Carrefour-Jeunesse Emploi, à Gatineau, le... C'est un organisme vraiment émanant de tout le milieu de l'Outaouais, destiné à aider des jeunes, quels qu'ils soient, quel que soit leur état civil, à se placer, à trouver un emploi, à acquérir des compétences nécessaires à un emploi, selon le cas. Le gouvernement fédéral a décidé qu'en vertu des nouvelles normes nationales Axworthy, un bel exemple qu'on a, là, de normes nationales, ça fait longtemps, depuis Charlottetown, qu'on parle de normes nationales, vous en avez une, qu'il ne financerait plus des services d'emploi qui s'adressent à tous les jeunes, mais seulement aux jeunes qui sont sur l'assurance-chômage. Carrefour jeunesse-emploi a refusé, a dit: Nous, on prend tous les jeunes qui se présentent. Alors, c'est dans ces conditions que le gouvernement fédéral a supprimé la subvention qui faisait vivre le service d'emploi proprement dit de Carrefour jeunesse. Cinq personnes ont été mises à pied et un système remarquablement efficace, qui avait une sorte de performance d'à peu près 60...

Les trois quarts des cas placés par ces gens-là, au bout d'un an, avaient toujours le même emploi. Remarquable comme efficacité. Tout ce service-là a été mis à pied. Nous avons décidé, en huit jours, ça a pris huit jours pour que les chèques arrivent, de nous substituer au gouvernement fédéral et, grâce à la collaboration du ministère de l'Emploi, du ministère de la sécurité du revenu, Carrefour jeunesse-emploi est sauvé. Ça coûte à peu près 100 000 \$ jusqu'à la fin de l'année en cours, puis ça coûtera 240 000 \$ l'année prochaine pour qu'on trouve une formule permanente pour les tenir en vie. Bien, la conclusion de ça: M. Michel Lévesque, 21 ans, renvoyé d'un concessionnaire. C'est dans le droit, ça; ça n'a pas eu beaucoup d'impact, mais, comment dire, je tiens à le souligner. Il y a toute une histoire là-

dedans. M. Michel Lévesque, renvoyé de chez un concessionnaire, veut devenir gérant de dépanneur. Il s'est adressé, depuis que c'est rouvert, depuis quelques jours que c'est rouvert, ce service d'emploi, à ce service d'emploi, parce qu'on lui a dit que ça marchait bien. L'assurance-chômage l'a averti vendredi dernier que s'il continuait de fréquenter Carrefour jeunesse-emploi, l'assurance-chômage lui serait coupée. C'est beau, les querelles de gouvernement sur le dos des gens. De façon abstraite, là, j'en ai parlé pendant toute la campagne électorale de ces gouvernements qui se battent sur le dos des chômeurs. Bien, là, vous en avez un exemple parfait. J'imagine que ce bonhomme-là, en payant ses timbres d'assurance-chômage, pensait qu'il y avait droit. On lui dit: Si vous n'allez pas à l'endroit que, moi, le fédéral je préfère, et qui vient d'être sauvé par Québec, on va vous couper votre assurance-chômage. Soit. Ça n'arrivera pas ou, alors, si on lui coupe l'assurance-chômage, nous, on va se débrouiller pour, je veux dire, l'aider, pour faire ce qu'il faut. Mais dans combien d'autres cas ça va se produire, qui n'auront pas, comme il l'a eu, le courage de convoquer les journaux et de dire: Voici ce qui m'arrive. Deuxième chose. Donc, le Carrefour est sauvé, son service d'emploi, pour 100 000 \$. Il n'y a rien de ruineux pour nous. Quelque chose de parfaitement efficace, qui correspondait à ce que le milieu veut et qui fonctionnait bien est sauvé...

M. Gendron, à Rimouski, deuxième épisode. Le gouvernement fédéral n'est pas certain; on n'était pas certain de poursuivre, passé le 31 mars, le programme forestier de l'Est du Québec. Ça, ça représente des dépenses d'à peu près 10 000 000 \$ et ça s'adresse à 6 000 producteurs forestiers. En Gaspésie, c'est beaucoup de monde. M. Gendron est allé à Rimouski pour dire essentiellement ceci: Si le gouvernement fédéral se retire de ce programme, nous, à partir du premier avril, nous nous substituons à lui. L'effet a été énorme avec un «h» ! Le gouvernement fédéral a immédiatement annoncé qu'il restait dans le programme, que l'argent serait disponible. Et, donc, M. Gendron a sauvé le programme pour l'Est du Québec moyennant une dépense de zéro. Quand on parle des vertus de la parole, en anglais, on dit « Moralsuasion ». C'est ça? Bon. En tout cas, le fédéral bouge, parce qu'on a menacé de le remplacer. C'est quand même 6000 personnes. C'est 6 000 producteurs forestiers, ça. Ce n'est pas négligeable. Ce matin, le Conseil des ministres a confirmé la décision du Conseil du trésor d'autoriser la subvention étalée sur six ans à l'Institut du son et de l'image de Montréal. Ça va être la première école professionnelle de cinéma, de télévision, de radio. Tout était prêt depuis trois ans, mais ça n'avait pas abouti à Québec. Et, évidemment, tant que ce n'était pas la subvention de Québec n'était pas assurée, les gens responsables, c'est-à-dire à peu près toute la collectivité, toute la communauté de télévision, de cinéma et de radio à Montréal ne voulait pas s'engager là-dedans tant que le gouvernement de Québec n'avait pas bougé. Alors, ce matin, ce midi, ç'a été confirmé par le Conseil des ministres. C'est un montant énorme. Pensez [-] y ! C'est 200 000 \$ la première année, montant, à la sixième année, à 1 000 100 \$. Et, pour ça, on retarde depuis trois ans la création de cette école de l'image et du son. Quatrièmement, toujours ce midi, les allocations d'établissements agricoles pour les jeunes producteurs agricoles de 15 000 \$ sur trois ans. C'est une subvention gouvernementale qui, pour beaucoup de jeunes producteurs agricoles, représente leur mise de fonds par rapport à la banque, par rapport aux emprunts qu'ils vont contracter auprès de la banque et, donc, c'est très important pour eux. Elle était suspendue depuis juin dernier. C'est un programme qui existe depuis fort longtemps. Ça faisait partie des coupures aveugles. Alors, ce midi, nous avons rétabli ces subventions. Il y avait à peu près 1 000 dossiers de jeunes producteurs agricoles qui étaient éligibles, mais

qui n'avaient pas pu la recevoir. On leur souhaite bonne chance et on dit: allez-y ! On a besoin d'une agriculture solide.

Vendredi, je pense être en mesure d'annoncer le déplafonnement du fonds de solidarité, vendredi qui vient, dans deux jours. Cela voudrait dire à peu près 100 000 000 \$ de plus de capital de risque de disponible pour les entreprises du Québec dès cette année parce que, dès que ça aurait été annoncé, le déplafonnement, le fonds de solidarité va mettre ses équipes en circulation et devrait être en mesure assez facilement, au moins, de doubler la collecte, cette année, des fonds par rapport à l'an dernier. Normalement, d'ici deux jours, cette question devrait être attachée.

Voilà ! Ce n'est pas mal pour cinq jours ou, enfin, sept jours. Nous allons continuer de faire rouler ça semaine après semaine. Comme je vous le disais tout à l'heure, il y a pas mal de choses dans le pipeline. Dans la mesure où tout ça entraîne et va entraîner passablement d'activités économiques, est-ce qu'on peut en conclure que ça va améliorer les finances publiques? En somme, si on travaille fort pour développer l'économie et l'emploi au Québec, est-ce que ça veut dire qu'on va améliorer la situation des finances publiques? Pas du tout, pas du tout. C'est le système qui veut ça. Comment dire? Je regarde avec plaisir un certain nombre de mes collègues qui arrivent au cabinet pour la première fois et qui sont mis au courant des règles du fédéralisme canadien. Je voudrais vous en dire quelques mots. Pour certains d'entre vous, ça ne sera pas une surprise, ils sont dans la machine depuis longtemps, mais pour d'autres, ça va vous venir comme un choc. Je vais essayer de résumer ça de la façon suivante: imaginons que, grâce à des efforts considérables de notre part, à des mesures au rythme de plusieurs par semaine comme ça, on arrive pendant un an, mettons en 1995, à augmenter l'emploi de 1 % par rapport aux prévisions actuelles. Ça, c'est 30 000 emplois. On serait contents. Le produit intérieur brut du Québec aura augmenté d'à peu près 2 500 000 000 \$ à cause de ça. On se trouverait bons. Regardez l'impact sur les finances publiques. Ça provoquerait une augmentation des revenus du gouvernement du Québec sous forme d'impôt sur le revenu, taxe de vente, etc., de 408 000 000 \$. Mais comme la situation économique aurait été mieux que prévue, les transferts fédéraux au Québec seraient coupés de 321 000 000 \$ c'est-à-dire qu'on améliore nos revenus, comme gouvernement, de 408 000 000 \$, et on perd aux mains du fédéral 321 000 000 \$, les trois quarts. Je pourrais vous en dire autant d'une augmentation des investissements publics. 1 % des investissements publics, ça ajoute 172 000 000 \$ à la production du Québec, aux revenus du gouvernement, 26 000 000 \$. Le fédéral vient nous en siphonner 17 000 000 \$. Les exportations... Excusez-moi. Non. Ça, c'était les investissements privés. 1 % des investissements publics, c'est 53 000 000 \$ que ça apporte à la caisse de l'État et le gouvernement fédéral vient nous en siphonner 27 000 000 \$, la moitié. 1 % des exportations. Nous travaillons, nous envoyons des missions partout pour augmenter les exportations du Québec. On augmente les exportations de 1 %. Ça, c'est presque 400 000 000 \$ d'augmentation du PIB québécois. Ça rapporte au trésor public 55 000 000 \$, le fédéral nous en siphonne 34 000 000 \$. Est-ce que ça veut dire qu'il ne faut rien faire? Non, ça ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire. Au contraire, on va travailler aussi fort qu'il faut pour relever l'économie du Québec et la sortir des ornières dans lesquelles elle est enfoncée, mais il faut bien comprendre que, sur le plan des finances publiques, l'amélioration qui en découle est assez faible. C'est ça que veut le système, c'est comme ça qu'il est construit et tant qu'on sera dedans on sera pris dans cette espèce de comptabilité là. Passons alors à l'état des finances publiques. Le gouvernement du Québec a l'habitude, depuis déjà quelques années,

d'annoncer un montant de déficit au moment du discours sur le budget et à la fin de l'année de montrer un déficit réel en moyenne de 900000000 \$ plus élevé et ça, depuis un bon bout de temps. En 1990-1991, il avait annoncé 1 750 000 000 \$, à la fin de l'année, c'était 2 842 000 000 \$; 1 100 000 000 \$ de plus. L'année suivante, 3 480 000 000 \$ annoncé, 4 202 000 000 \$ réalisé. L'année suivante, 3 790 000 000 \$ annoncé, 4 932 000 000 \$ réalisé. Même chose en 1993-1994, 4 145 000 000 annoncé, 4 895 000 000 \$ réalisé. En moyenne, ça fait 900 000 000 \$ toujours de plus.

Alors, dans le budget ils nous avaient annoncé 4 425 000 000 \$ comme déficit, dans le dernier budget. Qu'est-ce que vous pensez qu'on a trouvé? 5 005 000 000 \$, un 1 000 000 000 \$, comme d'habitude, à peu près divisés également entre les dépenses et les revenus. Comme d'habitude, ils sous-évaluent les dépenses d'à peu près 5 000 000 000 \$ et ils surévaluent les revenus d'à peu près 500 000 000 \$. La tentation devant ça serait de dire: Bon, bien, écoutez, c'est comme d'habitude, pour la première fois, sans doute, ça dépasserait 5 000 000 000 \$ 900 000 000 \$, cette année, mais c'est comme d'habitude, c'est 1 000 000 000 \$ de plus que ce qui est annoncé au printemps. On ne va pas chercher les cinq derniers mois de l'année fiscale à essayer de corriger parce que ça provoquerait, et sur le plan de l'emploi et sur le plan des services en particulier, des commotions absolument inutiles. Alors, la tentation... Il a une tentation qui consisterait à dire: Bon, écoutez, c'est leur budget, laissons [-] le rouler, nous préparons le suivant. Préparons le budget de l'année prochaine. On a décidé de ne pas suivre cette tentation. Pas d'essayer de ramener le déficit de 1 000 000 000 %, ça non, ça n'a pas de bon sens. En cinq mois, il faut se rendre compte de ce que ça impliquerait. Mais au moins, de provoquer un certain nombre de corrections qui vont être utiles pour la préparation de notre prochain budget. C'est vrai, pour une part, limiter quant aux dépenses. On a encore dans une machine, vous savez, qui dépense 40 000 000 000 \$, il y a toujours moyen d'aller chercher, comment dire, un peu d'argent à gauche et à droite. On va le faire, mais on ne va pas chercher à compenser, par exemple, le déficit. Les dépenses d'intérêts sont presque 250 000 000 \$ plus hautes que prévues. On va essayer de compenser ça. On va aller chercher, on va périmiser de certains endroits des crédits, comment dire, qui ne gênent pas trop. Ils ont été, dans une bonne mesure, examinés à la suite de l'examen des coupures aveugles qui avaient été pratiquées. On a réexaminé tout ça, à travers ça, mais on peut, probablement, aller chercher un peu de réduction de dépenses.

Pour ce qui a trait aux revenus, là c'est autre chose. Il y a moyen d'initier tout de suite des choses qui sont très utiles pour l'année prochaine. Par exemple, la lutte contre la contrebande, elle n'est pas commencée, la contrebande d'alcool, elle n'est pas vraiment commencée, bon, bien on ne va pas recommencer le coup du tabac, là. On peut, et quant à l'approvisionnement, et quant à l'utilisation dans les bars, les hôtels, les restaurants, etc., poser toute une série de mesures du ministère du Revenu, de concert avec la police. Alors, un plan est en cours qui va démarrer rapidement, pour être en mesure, comment dire, de graduellement refermer ça. Et on va y aller de façon, comment dire, assez rigoureuse là-dedans. On perd 220 000 000 \$ par année, c'est le dernier estimé, cette année on perdrait 220 000 000 \$ à cause, juste, de cette contrebande d'alcool. Il n'y a pas de raison, vraiment.

Dans les coupures aveugles, on s'est rendu compte qu'ils avaient coupé des dépenses de vérification au ministère du Revenu. Alors, une heure de vérification coûtait tant, et rapportait six fois plus. Alors, pour baisser les dépenses, ils ont coupé dans les dépenses de

vérification. Alors, évidemment, les revenus ont baissé six fois plus vite. Bon, on va remettre des ressources dans la vérification, pour faire en sorte qu'on aille chercher l'argent qui doit revenir au gouvernement. C'est très, très payant, ça, une bonne vérification. Il est temps de commencer, si on veut vraiment que ça rentre bien l'année prochaine, là, il faut commencer tout de suite. Il faut, d'autre part, régler l'affaire des appareils de vidéo poker. On s'était engagé à une consultation là-dessus. Elle va avoir lieu, mais on veut bouger assez rapidement. Il y a beaucoup d'argent à aller chercher pour le trésor public dans les vidéo pokers. Il n'y a pas de raison de s'en priver. Si on ne va pas chercher l'argent qui doit revenir de ce côté-là, il faut aller le chercher ailleurs. Alors, donc, pas de préparation d'un nouveau budget, mais mettons ceci: une tentative, à cause des mesures dont je viens de parler, d'essayer de ramener le déficit qui est prévu, à l'heure actuelle, autour de 5 500 000 000 \$, du côté plutôt de 5 000 000 000 \$, bon, à condition, que les transferts fédéraux ne nous jouent pas de vilain tour. Alors, on a encore de la difficulté, à l'heure actuelle, à valider les projections de transferts fédéraux, mais on va essayer de se ramener à ce niveau-là, de façon à mieux préparer le virage l'année prochaine.

Le virage de l'année prochaine, je veux simplement en dire un mot, Mme Marois aura l'occasion de le commenter bien davantage, il va y avoir un changement, qui est déjà commencé, mais il va y avoir un changement, en très peu de temps, majeur dans le fonctionnement du Conseil du trésor. Les ministères vont être appelés à, non seulement contrôler leurs propres dépenses, mais choisir leurs priorités, beaucoup plus que ça n'a été le cas jusqu'à maintenant. Il va y avoir une responsabilisation de chacun des ministères à l'égard d'une enveloppe. Pensez que ce système de contrôle du Conseil du trésor, on va de surprise en surprise quant à la précision des contrôles. Mme Marois nous dit qu'on vient de trouver que le Conseil du trésor contrôlait jusqu'à l'affectation des attachés-cases et des agendas dans le personnel. On en était rendu jusque-là. C'était un budget de 41 000 000 000 \$, on se comprend bien, là. C'était rendu jusque-là. C'est un système de contrôle rendu dans un cul-de-sac, complètement dépassé. Alors, le système... Mme Marois aura l'occasion de parler de ce nouveau système, bientôt.

Hydro-Québec et Caisse de dépôt. Dès que la nouvelle loi de la Caisse de dépôt a été passée, j'ai dit qu'en prenant le pouvoir on la changerait, quant à la direction, qu'on reviendrait à la structure de direction de la Caisse qui existait avant, et qui avait très bien fonctionné pendant des années, à savoir que seul le président de la Caisse a la protection de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire ne peut pas être renvoyé sans un vote de l'Assemblée nationale. C'est ça qu'il y avait dans l'ancienne loi et qu'il y a depuis le début, depuis 1966. Le gouvernement antérieur a décidé qu'il y aurait deux postes: un chef de la direction et un chef de l'exploitation, deux postes qui seraient tous les deux protégés par l'Assemblée nationale. c'est-à-dire, à toutes fins pratiques, une direction complètement bicéphale où aucun des deux ne peut donner des ordres à l'autre, sans que l'autre dise: Eh bien, on va aller régler ça, non pas dehors, mais devant l'Assemblée nationale. C'est absurde. Et on en a vu les résultats. Ce qu'on attendait d'une structure bicéphale comme ça s'est produit. Alors, on va revenir à la loi antérieure. Alors, il y en a qui commencent à faire circuler l'idée: Mais ils vont faire sauter Savard. Là, je suis très concret, comme vous le voyez. On ne va pas faire sauter Savard. M. Savard sera, si tant est que le conseil d'administration décide de le garder comme chef de l'exploitation, chef de l'exploitation. On ne va pas aller dicter au conseil d'administration qui il veut nommer. Mais, ce qu'on va dire, cependant, c'est que, il n'y aura pas deux postes protégés par l'Assemblée nationale, il y en aura un. C'est tout. Et quant au

reste, le conseil d'administration se débrouillera avec ses décisions. Hydro-Québec, la même chose. Hydro-Québec, lorsqu'on a créé, dans les années 80, un conseil d'administration d'Hydro-Québec, il n'y en avait pas avant, on avait un poste de président de conseil d'administration et, d'autre part, président et chef de la direction, comme dans tellement de compagnies. Là, pour des raisons qu'il serait trop long de discuter ici le gouvernement précédent a décidé de fusionner ces deux postes. Eh bien, nous allons revenir au système antérieur: un président du conseil d'administration, un chef de la direction, qu'on appelle en anglais « Chief executive Officer » et, d'autre part, il y a aussi dans la loi maintenant un chef de l'exploitation, ça peut-être. Moi, alors que j'ai besoin de consulter, je pense qu'effectivement la distinction entre chef de la direction et chef d'exploitation est probablement utile. Est [-] ce qu'on met ça dans la loi ou pas? On verra.

Donc, ce qui va être présenté à la prochaine session sur ce plan, ça va être un changement à apporter et promis depuis longtemps à la forme de la direction à la Caisse de dépôt et une autre à Hydro-Québec. J'espère que ces précisions-là, dites avec autant de candeur que je le peux, vont faire cesser certaines rumeurs. Il me reste une dernière chose à discuter. Je m'excuse, j'ai été un peu long, mais ce qui s'est passé chez Domtar continue de m'étonner, en particulier, et à m'étonner, non pas comme premier ministre du Québec, mais comme représentant du principal actionnaire de Domtar, qui est une compagnie privée. Je vous avouerai que je ne m'en étais pas rendu compte qu'on en était rendu à se payer des affaires pareilles dans le secteur privé. On est tellement obnubilé, et c'est normal, à regarder du côté du secteur public, puis à voir si du côté des fonctionnaires, des députés, des ministres, tout le monde a des conditions... que ça n'exagère pas, parce qu'on se dit: C'est le contribuable qui les paie, qu'on finit pas oublier de regarder ce qui se passe dans le secteur privé et qui, soit dit en passant, est sous une forme ou sous une autre, ou bien payé par l'actionnaire ou bien payé par le contribuable aussi, hein ! Et ce qu'on voit est assez étonnant. Le contrat Desjardins, je me suis fait livrer le contrat Desjardins. Après tout, j'ai le droit, je suis actionnaire dans cette affaire-là, c'est quelque chose à voir, vous savez ! Non seulement par le salaire, non seulement par les bonus, mais, enfin ! on en est rendu jusqu'à payer le comptable qui prépare son impôt personnel à la fin de l'année. Puis, pas rien, il est prévu là-dedans qu'il y a 10 000 \$ pour payer le comptable qui fait son impôt à lui. Moi, ça ne m'est jamais arrivé une affaire comme ça. Six semaines de vacances payées. Six semaines ! Une compagnie qui est dans le trou à ce point-là. Non, non, mais quand même ! Ha, ha, ha ! C'est beaucoup. C'est trop. Ça n'a pas de bon sens. On est rendus à des choses qui sont nettement abusives. Dans ces conditions, j'ai demandé au président du conseil d'administration, pro tempore, de voir, avec son conseil d'administration, s'il y a lieu de remettre en cause certaines de ces clauses-là. C'est possible. J'ai fait examiner par celui qui me sert d'avocat conseil dans ces choses cette question et, effectivement, le conseil d'administration pourrait réexaminer des clauses comme celles-là en disant: Ce n'est pas dans l'intérêt de l'entreprise d'avoir fait des choses comme celles-là. Ça, il nous fera rapport. C'est une compagnie privée; je ne peux pas exiger, mais je peux demander au moins que ce soit regardé.

Deuxièmement, pour l'avenir, dans des entreprises privées, où le contribuable québécois a, comment dire, des actions, un montant d'actions important, il va falloir s'entendre quand même sur une sorte de code, comment dire, de code d'éthique. Troisièmement, il y a la question de la divulgation. Ce serait dans l'intérêt de tous les actionnaires de savoir que des choses comme celles-là existent quand elles existent. Ça, j'ai

demandé aussi qu'on examine cette question où, là, les rémunérations des dirigeants, mais au complet: les options, les bonus, ce qu'on appelle vulgairement les « fringes », y compris le salaire, tout est exposé. Alors, vous voyez, je veux avoir un rapporte progrès là-dessus, simplement dans le sens de «je suis un peu étonné de voir jusqu'où c'est allé dans le secteur privé ». Et sans vouloir rien casser, là je voudrais quand même qu'on me fasse des rapports et qu'on voit dans quelle mesure on peut tenir les comportements dans les bornes du raisonnable. Voilà à peu près ce que j'avais comme rapport à vous faire aujourd'hui.

H. Boivin (Gilles):

Normand Girard.

M. Girard (Normand): M. le premier ministre, juste une précision concernant Hydro et la caisse de dépôt.

M. Parizeau: Oui.

M. Girard (Normand): Quand vous parlez de prochaine session pour modifier les deux lois, est-ce que vous parlez de la session qui va avoir lieu avant les fêtes?

M. Parizeau: oui, oui.

M. Girard (Normand): Ce sera fait avant les fêtes !

M. Parizeau: Ah oui ! Bien, ça va être présenté avant les fêtes et, là, comment dire, ça va dépendre de l'Opposition s'ils acceptent de lever les règles d'adoption, sinon, bien, ça retardera un peu, mais pas beaucoup; mais pas beaucoup !

M. Girard (Normand): Parfait, merci.

Le Modérateur: Suzanne Ouellet.

Mme Ouellet (Suzanne): M. Parizeau, j'aimerais savoir si vous pouvez nous indiquer quels sont, justement, les manques à gagner en termes de revenus pour le gouvernement du Québec et, évidemment, les dépenses plus importantes, si vous pouvez identifier les principaux éléments qui vous arrivent, qui vous amènent au chiffre de 5 500 000 \$?

M. Parizeau: Oh ! Il y a à peu près, je n'ai pas la liste avec moi des... Attendez, je vais vérifier. Non, je ne l'ai pas. Mettez que sur l'impôt sur le revenu des particuliers, je cite ça de mémoire, là, à peu près 200 000 000 \$ de moins que prévu. Est-ce que vous l'avez, M. Lauzon? Passez-moi donc ça. Alors, non, c'est plus que ça: impôt des particuliers, 237 000 000 \$ de moins que prévu, ventes au détail, 183 000 000 \$. Ce sont les deux postes importants. Quant aux transferts fédéraux, ils sont à peu près 252 000 000 \$ au-dessous de ce qui avait été prévu.

Mme Ouellet (Suzanne): Comment vous expliquez cette baisse des transferts?

M. Parizeau:] Pardon?

Mme Ouellet (Suzanne): Quand vous dites qu'à chaque fois que le gouvernement gagne un peu, le gouvernement fédéral vient en chercher, sur quoi il vient en chercher? Comment ça se fait?

M. Parizeau: Ah, bien c'est la formule... Ah ! Ah ! Comment je vous expliquerais ça, la formule de péréquation, en 45 secondes? Par rapport à la moyenne, on établit les rentrées fiscales per capita pour une province par rapport à la rentrée moyenne des mêmes impôts pour cinq provinces canadiennes qui servent de norme. Et alors, quand le per capita de cette province approche de la moyenne des cinq, les transferts fédéraux tombent automatiquement. C'est la différence entre le per capita d'une province et le per capita moyen de cinq provinces, multiplié par la population, qui donne le transfert. Alors, plus nos affaires vont bien, plus vous travaillez fort, plus vous vous rapprochez de la moyenne des cinq et plus vous perdez de l'argent. Alors, ça rentre d'un côté et ça part de l'autre. La formule est ainsi faite. Ce n'est pas très drôle, mais c'est comme ça, et tant qu'on ne sera pas sorti du système, ça va continuer d'être comme ça.

Maintenant, vous voyez à quel point, cependant, dans une machine comme ça, la population est importante. Alors, quand il y a un sous-dénombrement à l'occasion d'un recensement, ça arrive, ça. On peut réclamer du gouvernement fédéral que le chiffre véritable de la population soit rétabli. Moi, ça m'est déjà arrivé quand j'étais ministre des Finances, j'étais certain que j'avais un dénombrement, et effectivement, le sous-dénombrement a été démontré et on est allé chercher 500 000 000 \$, et là, je viens de voir apparaître, hier, une possibilité de sous-dénombrement pour les quatre dernières années. Enfin, je ne vous en dis que ça. On va continuer de travailler pour voir si vraiment c'est... Bien voyons !

Mme Ouellet (Suzanne): C'est juste parce que vous dites que la situation va mal. Donc, les transferts fédéraux ne devraient pas être moins importants. Ça devrait être une autre raison qui expliquerait que les dépenses...

M. Parizeau: Non, parce que, vous voyez, ça remonte... Ce sont des corrections pour les années antérieures ça, madame. Ce sont des corrections pour les pires années de la récession.

M. Boivin (Gilles)_ Gilles Morin.

M. Morin (Gilles): M. Parizeau, c'est au sujet des changements que vous voulez apporter au fonctionnement du Conseil du trésor.

M. Parizeau: Oui.

M. Morin (Gilles): N'y a-t-il pas danger de perdre un coussin apprécié de chaque administration dans l'exercice financier en fin d'année? C'est-à-dire que quand le Conseil du trésor contrôle tout, en fin d'année, quand les revenus ne sont pas aussi hauts, aussi élevés que prévu, on va chercher des crédits périmés dans les ministères pour équilibrer. Là, si je comprends un petit peu votre fonctionnement, ça n'existerait plus, ça, ce coussin-là.

M. Parizeau: Hé ! Il faut avoir une sacrée expérience de la machine pour poser une question comme ça. Vous avez exactement le doigt dessus, M. Morin, exactement. C'est la condition

que l'on peut poser à un ministère, de dire: Voici votre enveloppe. Tout ce qui pourra se produire dans le courant de l'année, vous vous débrouillerez dans votre enveloppe implique absolument que, jusqu'à la fin de l'année, on cesse d'intervenir tous les trois mois en disant: En transformant le verbe « périmé » d'intransitif à transitif direct. C'est de dire non pas qu'un crédit est périmé, mais je vous ordonne de périmé tels crédits, ce qui a toujours été fait depuis quelques années et qui fait que toute planification des dépenses à l'intérieur des ministères devient impossible. Ils essaient d'organiser leur budget d'une certaine façon pour respecter l'objectif global, puis on intervient dans leurs choses en disant: Vous devriez arrêter tel programme, vous devriez bloquer la moitié de la dépense ici, etc. Ça ne se fera plus comme ça et ça permettra, parce que ça ne se fera plus comme ça et parce qu'il y aura cette marge que représentent les crédits périmés, comment dire, de situer les objectifs globaux de chaque ministère, les objectifs globaux pour le gouvernement à un niveau beaucoup plus raisonnable. Ça a des avantages, ça. Vous avez raison, il ne faut plus utiliser le mot « périmé » de façon transitive directe.

M. Girard (Normand) : Si un ministère dépasse son budget de dépenses dans l'année, qui va l'autoriser?

M. Parizeau: Bien, oui, il y a quelqu'un qui autorise à passer tout ça. Là, le Trésor retrouve son rôle de chien de garde, bien sûr.

M. Boivin (Gilles): Denis Lessard.

M. Parizeau: Ça ne veut pas dire que sous prétexte qu'on simplifie considérablement les contrôles ex ante, à l'origine. Ça ne veut pas dire qu'on relâche les contrôles au bout, ça.

M. Boivin (Gilles): Denis Lessard.

M. Lessard (Denis): M. le premier ministre, sur Domtar, il y a des informations voulant que les conditions accordées à M. Larsen, qui remplace, dans les faits, M. Desjardins, si on considère les « fringes » et tous les avantages, sont tout aussi avantageuses. Est-ce que vous avez pu vérifier comme principal actionnaire que c'est le...

M. Parizeau: Non, c'est la première question que j'ai posée au début de la semaine au président par intérim. Je veux savoir les conditions d'embauche de M. Larsen. Est [-] ce que c'est clair que c'est le renvoi de M. Larsen qui a été à l'origine de la crise de Domtar? C'est vraiment ça qui l'a causée. Bien, là, je veux savoir, puisqu'on retourne chercher M. Larsen, dans quelles conditions ça se fait. Alors, j'ai déjà fait un rapport là-dessus. Mais votre préoccupation, je la comprends très bien, moi. J'ai eu le même réflexe. J'ai dit: Larsen, quelles conditions?

M. Lessard (Denis): ...pas encore le formulaire ou c'est...

M. Parizeau: Je n'ai pas encore l'information. Non, je n'ai pas trouvé l'information là-dessus. Mais je les attends incessamment.

M. Boivin (Gilles): ...

Une voix: ...The Financial Post Mr. Parizeau, vous avez donné à M. Campeau et à Mme Marois la tâche d'éliminer le déficit des opérations, sur les opérations. Maintenant, vous nous annoncez que le déficit est encore plus élevé que dans le passé. Alors, je ne sais pas, il me semble que vous devez couper beaucoup pour équilibrer le budget d'ici deux ans. Est-ce que vous pensez prolonger la période pour équilibrer? Quand est-ce que vous allez commencer à faire ça?

M. Parizeau: Non, non ! Pas équilibrer le budget d'ici deux ans.

Une voix: Oui, je sais...

M. Parizeau: Éliminer les dépenses, comment dire, le financement par emprunt des dépenses courantes. Bon, bien. C'est d'emprunter pour payer l'épicerie. Et vous voyez, dans les gestes dont je viens de parler, cette préoccupation-là est déjà présente. Mais c'est une des raisons pour laquelle je veux qu'on commence à fonctionner singulièrement du côté des revenus maintenant, pour que le prochain budget reflète ça très, très, très solidement.

Les règles d'établissement du programme du budget de 1995-1996 ont été, les règles générales, approuvées ce matin. Il y a les cinq qui restent où on va faire un certain nombre de choses pour préparer l'année prochaine. Mais la préoccupation que vous exprimez, vous comprenez à quel point je l'ai. Elle se traduit partout dans les règles qu'on a adoptées ce matin.

Une voix: Mais il me semble qu'on a parlé d'un chiffre de 1 700 000 000 \$ pour éliminer le déficit sur les dépenses courantes. Et, maintenant, il y en a encore plus que 1 000 000 000 \$. Et vous parlez de couper 500 000 000 \$. Comment ça va se...

M. Parizeau: Et puis il faut se fixer des objectifs en termes d'investissements. Mais oui ! Mais oui ! Mais ne me demandez pas de faire le budget comme ça sur le bord de la table, à la fin d'une conférence de presse. Vous allez voir: la préoccupation dont je vous ai parlé, je continue de l'avoir au plus haut point. Et, quand, de temps à autre, pendant une heure, je ne l'ai pas, on se charge de me la rappeler. On a bien raison, d'ailleurs.

M. Boivin (Gilles): Normand, s'il te plaît.

M. Girard (Normand): On peut avoir une copie des règles qui ont été approuvées ce matin?

M. Parizeau: Jamais de la vie ! Ha, ha, ha !

M Boivin (Gilles): Éric Tétreault puis Robert Houle.

M. Tétreault (Éric): Deux questions, Monsieur...

M. Parizeau: Même avec l'accès à l'information, comme vous le savez. Oui, M. Tétreault.

M. Tétreault (Éric): M. Parizeau, deux questions rapides: d'abord, je voudrais savoir, est-ce que vous pouvez me confirmer que M. Drouin hérite d'un des deux postes de direction à Hydro-Québec? Et j'aurais une autre question sur l'économie ensuite.

M. Parizeau: Je n'ai pas de, comment dire, raison de croire que ce ne serait pas le cas. Là, je... Au fond, ce qui m'a intéressé jusqu'à maintenant, c'était essentiellement la nouvelle structure de direction. Je n'ai pas eu de conversation avec M. Drouin, moi, sur cette question. Je n'ai pas de... Ma position n'est pas faite là-dessus. Mais je n'ai pas de raison de croire que ce ne serait pas le cas.

M. Tétreault (Éric): L'autre question, c'est sur l'évasion. Les chiffres avancés par les économistes disent qu'il y a des centaines de milliers de québécois qui travaillent au noir, soit comme emploi principal ou comme emploi secondaire. Est-ce que le gouvernement du Parti québécois a l'intention, dans l'avenir, de regarder de plus près cette situation? C'est beaucoup, beaucoup d'argent qui est perdu, ça, en revenus.

M. Parizeau: Je ne voulais pas être trop explicite là-dessus dans ce que j'ai dit tout à l'heure parce que, plutôt que d'annoncer des choses, je voudrais que les ressources soient en place pour être capable de faire face à la musique. Quand on va commencer à rentrer dans la question du travail au noir, tout le monde va être averti: on rentre là-dedans, puis, on a ce qu'il faut pour être capable de surveiller ça. À l'heure actuelle, qu'est-ce que vous voulez? Vous dire: on est prêts à commencer à rentrer sur la question du travail au noir dans l'industrie de la construction, ce serait cracher en l'air. On n'est pas du tout organisés ou équipés pour ça. Alors, je prends les choses les unes après les autres. Là, je vous ai dit l'alcool. Moi, je vous dis l'alcool parce que j'ai demandé, là, au ministère du Revenu et à la Sûreté de préparer des opérations.

Me Ménard et M. Campeau sont au courant. Comment dire? C'est en voie de préparation. Bon, alors, on va la faire et puis l'affaire des vidéo pokers, il y a la consultation qui va avoir lieu dans quelques jours et, puis, après ça, on bouge. Puis, je sais qu'on est en mesure de bouger et on sait comment le faire. Le travail au noir, ça reste tout aussi important à contrôler, mais j'en dirai quelque chose d'un peu spécifique quand on sera équipé pour y aller. La vérification dont je vous parlais au ministère du Revenu à l'heure actuelle, ça, c'est facile à mettre en place parce que tous ceux qui ont été coupés comme dépense étaient des occasionnels qui font ça saisonnièrement pour le gouvernement, dont le rendement est très connu, qui connaissent parfaitement l'emploi. Et, nous, on sait sur quelle liste ils sont pour les appeler. Alors, l'affaire de la vérification, ça part, comme disait l'autre, « now ». Le travail au noir, dès qu'on sera prêts, on le dira, on le dira.

M. Boivin (Gilles): Robert Houle.

M. Houle (Robert): M. Parizeau, j'imagine que, dans le pipeline, vous avez aussi commencé à songer à la préparation du référendum. J'ai une petite question à vous poser. Est-ce que vous allez donner suite à votre engagement de tenir une commission parlementaire qui préparera un projet de constitution d'un Québec souverain ou si vous avez mis un X là-dessus?

M. Parizeau: Non, je n'ai pas, comment dire, je n'ai mis un X sur rien du tout, mais là je vais vous dire à peu près où j'en suis. Nous sommes en train de discuter de la mise en place de toutes les structures d'organisation, à la fois pour nous, comme gouvernement, et comme parti politique pour le Bloc québécois avec lequel nous travaillons très étroitement cette question-là, avec des gens qui ne sont pas liés aux partis politiques.

Il y a beaucoup de gens qui, à l'heure actuelle, se présentent en disant: On veut travailler pour le référendum sans être dans des structures de parti. Alors, nous sommes en train de mettre au point toutes les organisations nécessaires, conjointes, distinctes, de façon à ne plus y penser. Je voudrais normalement que d'ici quelques semaines tout soit en place. On a pas mal discuté de ça. Je vais avoir l'occasion d'en discuter au Conseil national dans quelques jours. Alors, ça, on met ça en place pendant, encore une fois, deux ou trois semaines et puis après ça les choses se mettent à rouler. Et je vais les annoncer au fur et à mesure où ça se présentera, mais ne me demandez pas de vous annoncer des espoirs ou des rêves ou des affaires comme ça. Au fur et à mesure où ça aboutit, là...

M. Houle (Robert): Je vous demande juste si vous allez suivre l'engagement que vous avez pris dans votre campagne électorale.

M. Parizeau: Non, moi, je dis... Vous m'avez posé la question: Est-ce que vous avez mis un x dessus? Non, je n'ai pas mis un x dessus.

M. Boivin (Gilles): Philip Authier.

M. Authier (Philip): Juste pour revenir sur la Caisse de dépôt, même question que M. Tétreault a posé sur M. Drouin: Est-ce qu'on peut confirmer aujourd'hui que M. Savard et M. Delorme vont rester là? Est-ce que je vous comprends bien dans le sens que vous laissez la décision d'où ils sont à la Caisse seulement ou...

M. Parizeau: Non, non, non non. Comment dire, il y a revenir à l'ancienne formule de la caisse, ça veut dire garder la protection de l'Assemblée nationale pour le président. Ce poste-là est occupé, à l'heure actuelle, par M. Delorme, et il est, comment dire, nommé pour un terme fixe. On va revenir à l'ancienne loi. Regardez seulement les termes, les noms, et vous allez voir. Quant à M. Savard, comme je le dis, si la caisse décide qu'elle a besoin d'un chef d'exploitation, qu'elle en nomme un. Si c'est lui, c'est lui. Ne me demandez pas... Ce n'est pas à un gouvernement d'aller faire ces choses-là. Le gouvernement a un certain nombre de postes à nommer. D'autres découlent essentiellement de la structure administrative.

M. Boivin (Gilles): M. David.

M. David (Michel): Oui, sur la caisse, M. Parizeau, encore une fois, indépendamment de la structure de direction, comment appréciez-vous le comportement de la caisse depuis quelques années, tant au point de vue de rendement que de son rôle d'intervenant dans l'économie. Est-ce que vous êtes satisfait de la façon dont c'était fait?

M. Parizeau: Il m'est bien difficile de répondre à ça. Pour le moment, selon des pouvoirs que la loi reconnaît au ministre des Finances, on se renseigne. On demande du renseignement. Dire que sur le plan, par exemple, des rendements, je suis délirant de joie par ce que j'ai vu jusqu'à maintenant serait exagéré. Là je ne suis pas prêt à faire une déclaration là-dessus et d'ailleurs, ce n'est probablement pas moi qui la ferait, ce serait le ministre des Finances, quant à la situation à la caisse. Et là, probablement, encore une fois, on pose des questions puis on reçoit des renseignements. Tout rôle que la loi nous reconnaît parfaitement.

M. David (Michel): Et sur l'autre volet du rôle de la caisse, celui d'intervenant, de stimulateur de l'économie?

M. Parizeau: Nous aurons à tester ça. Ça n'a pas été, depuis quelque temps, très, très visible, mais il y a des tests qui s'en viennent; l'autoroute de l'informatique, par exemple. Il y a des tests qui vont... On verra mieux.

M. Boivin (Gilles): Deux dernières questions en français: Philippe Cantin et Gilles Morin.

M. Cantin (Philippe): M. Parizeau, vous venez de décrire une situation économique assez difficile. Dans ce contexte-là, j'aimerais savoir est-ce que c'est vrai que le président des Nordiques de Québec vous a demandé de subventionner les déficits de son équipe qui est une entreprise privée? Est-ce que votre gouvernement serait prêt à investir dans la construction d'un nouveau Colisée, un dossier qui suscite beaucoup de commentaires ici à Québec?

M. Parizeau: J'ai vu M. Aubut. Il m'a décrit ce qu'il attendrait d'un gouvernement du Québec à l'égard, en particulier, de la construction d'un nouveau Colisée. J'ai écouté ça attentivement, et puis je lui ai dit: Écoutez, moi, je suis un gars de dossier, je ne peux pas regarder ces affaires-là simplement sur des bonnes paroles, là. Je vais vous envoyer deux personnes, un candidat, on n'était pas encore en élection, là, un candidat du Parti québécois et puis un comptable, et j'aimerais bien que vous ouvriez les livres et puis qu'on puisse voir si, vraiment, ce que vous affirmez quant au rôle d'un nouveau Colisée sur la rentabilité des Nordiques c'est... on porte le même jugement que vous. Et puis, là, on a embarqué en campagne électorale, et puis, bien, les livres n'ont pas été ouverts.

Alors, le comptable que j'ai désigné, en particulier, a essayé de les avoir d'une façon, il a essayé de les avoir d'une autre façon, il ne les a pas eus. Alors, comme on était en campagne électorale j'ai dit: Bien, arrêtez [-] moi ça jusqu'après la campagne, et depuis ce temps-là je n'ai pas entendu parler de M. Aubut. Mais, moi, tu sais, passé un certain point, si je n'ai pas de livres devant moi, c'est la première des choses que je pose tout le temps, les états financiers sont où? J'aime ça savoir ça. Ce n'est pas, écoutez, on n'est pas ni dans le dogme, ni dans la religion, ni dans la Sainte-Enfance, là, ce n'est pas... Pas de chiffres, pas de décision.

M. Boivin (Gilles): Gilles Morin et Katia Gagnon.

M. Morin (Gilles): Oui, un petit peu dans la même veine, c'est-à-dire dans l'entreprise privée qui demande l'aide du gouvernement, Donohue, de Matane, veut de l'aide, c'est-à-dire que le gouvernement efface sa dette pour ouvrir...

M. Parizeau: Ah bien non, là ! Je ne suis pas encore prêt à parler de ça, pour trois choses, trois raisons: l'usine, un instant, comment ça marche, il y a tellement de dossiers, là, la Cartonnerie Saint Laurent, à cause du prix du carton usagé, dont elle se sert, la Cartonnerie Saint-Laurent, voyant le prix du carton usagé monter, veut passer à la fibre de bois, ce qui va représenter des commandes considérables pour, en haute saison, à peu près 1000 producteurs de bois de la péninsule. Vous voyez le rapport qu'il y avait, tout de suite, pourquoi on a bougé tellement vite avec le plan forestier du gouvernement fédéral. C'est très

important, là, ce débouché, la Cartonnerie Saint-Laurent. Mais, ça change les conditions d'épuration des eaux. Cartonnerie Saint-Laurent demande d'utiliser des installations qui appartiennent à la ville de Matane, mais qui ont été construites pour Donohue. Et là, Donohue, on cherche à le faire rouvrir. Alors, on a un problème d'affectation de la capacité de l'usine d'épuration entre ces deux initiatives là. Il y a des problèmes juridiques absolument inimaginables. Moi, j'ai des gens qui travaillent là-dessus depuis 15 jours. Alors, je ne suis pas prêt, encore, à vous faire... Je sais qu'il y a un problème, aussi, de radiation, de dette à l'égard de la SDI, enfin, il y a un paquet de choses dans ce dossier-là. Mais, là, ça ne sert à rien que je vous en parle. Je ne suis pas encore assez avancé. Mais, normalement, ça devrait aboutir... Enfin, je devrais être en mesure de vous dire quelque chose d'ici pas longtemps.

Une voix: ...

M. Boivin (Gilles): S'il-te-plaît, Denis, parce qu'il ne reste plus beaucoup de temps, il faut passer en anglais. Il y avait une autre question.

M. Parizeau: Il n'y a pas de principe de radiation, là. Hein ! On est dans la « business ». Il s'agit de savoir si c'est bon ou si c'est mauvais sur le plan des affaires. Moi, je n'en suis pas. Vous avez déjà vu, vous, des entreprises qui diraient: Je ne radierai jamais? Ou d'autres qui diraient: Je radierai toujours. La radiation, ce n'est pas l'immaculée conception. Bon. Ça dépend comment ça se présente !

Une voix: Une dernière très courte question. On passe anglais...

Mme Gagnon (Katia): Sur la contrebande d'alcool, M. Parizeau, vous avez l'intention de faire quoi, concrètement? Pensez-vous juste à des opérations policières, ou vous pensez à baisser le prix des taxes, ou...

M. Parizeau: Pour le moment, j'en suis au contrôle de la contrebande. Écoutez, ça n'a pas été amorcé du tout. Ce n'est pas une affaire. .. On sait bien que le plus clair de ça est concentré dans les bars, les hôtels, etc. C'est dans le commercial, ce n'est pas tellement dans l'individuel. Bon. Il n'y a eu aucun contrôle de fait, rien. C'est risible. Il se fait moins de contrôle à l'heure actuelle qu'il s'en faisait autrefois quand le problème n'avait pas du tout cette ampleur-là. Alors, permettez qu'on mette les contrôles en place. Simplement par le nombre de gens qui vont protester là-bas, vous devriez voir ça, dès que ça va commencer à devenir efficace, vous allez voir, ça va protester pas mal.

M. Boivin (Gilles): On passe en anglais, s'il vous plaît. Ralph Noseworthy et ensuite, Rhéal Séguin.

H. Hoseworthy (Ralph): Sir, you have had time to check the books.

M. Parizeau: Yes.

H. Hoseworthy (Ralph): You are not too surprised. You sort of expect it. Now what?

M. Parizeau: We, I would have wished to be surprised in a happy way. For the last four years, the government has always announced, on the average, 900 000 000 \$ less at budget time

than at the end of the year, as far as the deficit is concerned. They would announce 3 500 000 000 \$, it was 4 400 000 000 \$ for the last four years. This time, early in the year, at budget speech, they said: There is going to be 4 425 000 000 \$. I have added 900 000 000 \$ and guessed 5 300 000 000 \$. I was wrong, it is 5 400 000 000 \$.

Une voix: ...

M. Parizeau: 5 400 000 000 \$. Now what?

Une voix: En français, vous avez dit 5 500 000 000 \$.

M. Parizeau: Excusez-moi, alors c'était de 5 400 000 000 \$ à 5 500 000 000 \$. C'est ça. C'est 5 500 000 000 \$ qu'on a à l'heure actuelle dans les projections. Bon. Excusez-moi, 5 500 000 000 \$ now, sorry. Ha, ha, ha ! Ça m'apprendra à ne pas regarder mes notes. C'est 5 400 000 000 \$ à 5 400 000 000 \$. 5 500 000 000 \$ et non pas 5 300 000 000 \$

Now, watch ! We could just say: Well, that is it ! I mean that is their budget, there is only five months left. The hell with that, and we will work on our next budget. The problem is that this is going to be the first time that the deficit will be above 5 000 000 000 \$. Secondly, a great deal of that is due... about half of that is due to revenues. There are operations that they promised but they have not conducted really, they have not fought against the smuggling of alcohol, they have not put together a system that can really work, with respect to the videopoker. They have even reduced the expenditures for accounting verifications of the tax returns. They have tried to save money even there, in spite of the fact that an hour of that kind of verification brings about 6 \$ or 7 \$ in additional income. Even that, they produced on these things. So, we will do something about that, about smuggling, about videopokers, about the checking of the accounts. And, we can reduce some expenditures in areas, in that 41000000000 \$ of the government. We can reduce some expenditures that will not hurt really, a little, and in that sense, I hope we can reduce the anticipated deficit to about halfway between what they have announced and what is in the books today, about something like 5 000 000 000 \$, I hope. But I cannot be sure of that until we have more certainty, with respect to federal transfers. There is still a great deal of warbling in the estimates there...

M. Boivin (Gilles): Rhéal Séguin, puis, Mark Kelly.

M. Séguin (Rhéal): Mr. Parizeau, Mr. Bouchard recently complained that the sovereignty movement appeared to lack momentum. What will you be doing in the coming months leading up to the referendum to give this new emphasis to the sovereignty movement? What you have announced today, is this the type of strategy that we will be seeing on a constant basis over the coming weeks?

M. Parizeau: Not on a constant basis. We have stated repeatedly that when we take power, we want things to start moving, and the impetus towards the referendum belongs to that same sort of attitude. We will move. We will move. We will not take things soft, sitting down, and that is, shall we say, the sort of broad atmosphere that I want to set as early as possible. Now, as to the way in which we are going to run that campaign, that referendum campaign, what we have done until now is not particularly spectacular but is necessary. We are putting together all the, shall we say, political structures in the wide sense of the word, applicable to

us, applicable to the Bloc, of course, in cooperation with them, applicable to all those who do not want to go into political partisanship but want to cooperate to that referendum. I want all these problems of structures behind us in two or three weeks, and then, we start, shall we say, well, we start thinking more and more strategy, more and more issues, more and more why we want to get out of the federal government, why we want to have a country of our own, and this will unfold in the months that come.

M. Séguin (Rhial): Can we expect spectacular moves shortly?

M. Parizeau: It depends on what you call «spectacular». There are, you know, some spectacular moves that are, in themselves, very small ones. When the federal government decided to withdraw its financial support to the Carrefour Jeunesse Emploi for the placement of youngsters, because, according to the new norms, they wanted Carrefour Jeunesse Emploi to handle only cases of young people on unemployment insurance and nobody else, while, as far as Carrefour Jeunesse-emploi was concerned it was their efficiency that was... They were efficient because they were handling all the young people who went there, no matter their origin, and refused to obey by the new national norms. A worthy shot the placement department of Carrefour jeunesse emploi, withdraw all subsidies and we, in Québec, decided to re establish it, to finance it, to come and save the thing, and we did it in eight days. Carrefour jeunesse-emploi, their placement service is saved, and the guys and the girls are back, there, handling the request of the young of that area. It took eight days, for us, to substitute to the Federal Government. And there is a hell of a flap now, in Ottawa, because just imagine that what we were doing that, one of the first fifteen chaps, young chaps who came back to that Carrefour jeunesse to find a job, one of them was told by the Federal Government: If you go back there, we are cutting your unemployment insurance. The chap is called Michel Lévesque.

I do not know if one considers that a spectacular issue, but as far as I am concerned, it is at least as important as whatever, in propriety, Michel Dupuy has done with the CRTC. We are touching, here, the very bone of the way a society works. When I say that governments should not, that it is obscene for a government to fight over the unemployed. That is exactly what I am talking about.

M. Boivin (Gilles): Deux dernières questions.

Une voix: In your opinion...

M. Parizeau: That involves 100 000 \$ as a Government to save that operation, and that youngster, I hope, has found a job. If not, we are going to, somebody is going to find a job for that guy. But this is shameful, and the federal-provincial battle over Michel Lévesque, I will try to see that it lasts a long time as a sort of symbol of what should never be done in the society.

M. Boivin (Gilles): Deux dernières questions. Mark Kelly et Eric Kalp

K. Relley (Mark): Mr. Parizeau, a double barrel question, if I may excuse my scepticism, but every new government that comes in, always one of the first things they say is: We are taking a look at the books and the financial situation is a lot worse than we expected.

M. Parizeau: I did not say that. I said: It is exactly the same as the last four years, 900 000 000 \$, or in that case, 1 000 000 000 \$ more than what was announced during the spring.

M. Relley (Mark): Secondly, the comment comes right on the heels of... Mr. Le Hir comments that the debt situation, the financial situation, the economic situation is much worse because we are in a federalist straight-jacket. Is this also part of the reasoning?

M. Parizeau: In very many ways. The straight-jacket Mr. Le Hir has mentioned has to do with the federal debt. This is becoming an intolerable burden. And no amount of words, any number of words won't hide that. It is becoming an intolerable burden! We've got to get out of that system. I mean, that system is sinking. It's absurd that we should pay services in double to the tune of a few billion dollars a year! We should we? And with debts accumulating, why should we? We've got to get out of that system and that's what Mr. Le Hir has emphasized with an interesting set of figures.

As far as what I was saying today is concerned, it's complementary but different. What I'm saying is this: The system of federal transfer is such and it's worked in the formula. It's not a question of good intentions or bad intentions. That's the way the system works. If, through all kinds of efforts, we increased – everything else being equal – employment in Québec by 1 %, that is 30 000 jobs, this implies a rise of GDP of 2 500 000 000 \$. It increases through income tax, sales tax, the resources of the Québec government, the revenues of the Québec government, by about 400 000 000 \$ and through adjustment in equalization, we lose 321 000 000 \$ to the Federal Government. So, the more efficient we are as a government to create jobs... No, I should not say that. The efficiency that we can show as a government to create jobs translates itself into a very, very modest improvement in the public finances. Three quarters of what we do, in fact, is taken back by the Federal Government. It doesn't mean that we should not work like hell to produce jobs here. But one has to realize that the state of public finances and the state of the economy, because of that incredible system, are on different paths.

M. Boivin (Gilles): Dernière question.

M. Kalb (Richard): sir, can you help me with... When you were giving out the numbers earlier for this year deficit, you were talking about short falling revenue. I would just like you to clear this up for me. Can you give me those numbers again...

M. Parizeau: Yes.

M. Kalb (Richard): ...please for the short falling revenues? I think I missed one.

M. Parizeau: As of now, the latest projections: income tax on individuals or below estimates, those of the budget speech by 237 000 000 \$ and sales taxes below by 183. That is the recent revenue.

M. Kalb (Richard): It adds up to 420 000 000 \$.

M. Parizeau: Yes.

M. Ealb (Richard): What are the federal transfers? That is a revenue, isn't it?

M. Parizeau: Yeso Minus 252.

M. Ealb (Richard): So you are talking around 670 000 000 \$ and 680 000 000 \$ on the revenue side that you are off.

M. Parizeau: No, there are increases in other directions with respect... in other revenues of above 176. So the short fall for total revenues of the Québec government that are called autonomous, its own revenues, the short fall is 275 and the federal transfer 252...

M. Kalb (Richard): The question that I have...

M. Parizeau: ...by 527.

MH. Kalb (Richard): Thank you. The question I have for you is what are you going to do to stop the alcohol traffic because I can order it to my house and have it delivered to my door, but please do not put a cop there and wait. for the delivery.

M. Parizeau: Yes, but shall we say we are going to start by the... Well, both the supply and the demand sides, that alcohol comes in through specific spots. And most of it is sold in commercial establishments. Neither in one direction nor in the other has anything been done. They have not even attempted anything. They just... I do not know what they have been doing. I do not know what they have been doing. Look, this is ponderous stuff. I mean, it shows... You just do not transport vans of the stuff without somebody noticing. No, no, no, you will see: by the time some people start to complain, you will know that we have become very efficient.

M. Boivin (Gilles): Merci, M. Parizeau.